

Fermé par nécessité

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE

Pour le Préfet :  
Le Conseiller de Préfecture

*M. D'Arcy*  
*Monsieur le Maire*  
*Décès de*  
*Dubrué Rosset*  
*1914*



*d'Arcy*

*Savoie*

PLACE DE PERPIGNAN

DÉPÔT COMMUN

des

24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Régts d'Inf<sup>ie</sup> Coloniale

# AVIS DE DÉCÈS

Le Chef de Bataillon RIVET, Commandant le  
Dépôt commun des 24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Régiments d'Infanterie  
Coloniale, a la douleur de faire part à Monsieur le  
Maire de *Arcy*

du décès du soldat de 2<sup>m</sup> classe

*Dubrué Rosset Joseph*

né à *Arcy* le *1<sup>er</sup> Novembre 1893*

de .....

et de .....

*Combi' glorieusement au champ d'honneur le 22 X<sup>bre</sup> 1914*  
*à Bourruelle (Moussy) et le prie de vouloir bien prévenir*

*La famille de Arcy*

*C<sup>or</sup> de Pont de Beauvoisin Savoie*

avec tous les ménagements nécessaires en cette  
cruelle circonstance, et de lui présenter les condo-  
léances de Monsieur le Ministre de la Guerre.

Perpignan, le *10 Janvier* 1915

*Rivet*

Place de Perpignan

Dépot Commun

des 24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Rég<sup>ts</sup> d'Inf<sup>tr</sup> coloniale

avis de décès

Le chef de bataillon Rivet, Commandant le Dépot commun des 24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Régiments d'Infanterie Coloniale, a la douleur de faire part à Monsieur le Maire de Ayn du décès du soldat de 2<sup>m</sup>e classe.

Dutruc-Bossel Joseph né à Ayn le 1<sup>er</sup> novembre 1893  
Tombé glorieusement au champ d'honneur le 22 Xbre 1914  
à Bourruville (Meuse) et le prie de vouloir bien prévenir  
La famille à Ayn C<sup>m</sup> du Pont-de-Bourruvoisin (Savoie)  
avec tous les ménagements nécessaires en cette cruelle circonstance  
et lui présenter les condoléances de Monsieur le Ministre de la  
Guerre. Perpignan le 10 janvier 1915

Place de Perpignan

DÉPOT COMMUN  
des 24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Régiments  
d'Infanterie Coloniale

Perpignan, le 9 Janvier 1915

Le Chef du Bureau spécial de Comptabilité du  
Dépôt commun des 24<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> Régiments d'Infanterie  
Coloniale à Monsieur le Maire de

Ayn (Savoie)

Comme suite à l'avis de décès qui vous a été envoyé  
le 10 janvier 1915 j'ai l'honneur de vous faire  
connaître que Dutruc-Bossel Joseph  
Soldat au 44<sup>e</sup> Colonial 5<sup>e</sup> (555)  
a été inhumé à Bourruville (Meuse)  
Cimetière de C'quant - Gorte  
sous le n<sup>o</sup> d'ordre 8A

Je vous prie de vouloir bien faire part de cette  
communication à La famille demeurant  
à Ayn (Savoie)

Auroy